

# Association « Les Petits Princes »

Le dispositif ITEP accueille et/ou intervient, auprès de garçons et filles âgés de 6 à 20 ans, présentant des troubles du comportement et de la conduite "qui altèrent la relation au niveau familial, scolaire et social. L'IRP "Les Aubrys" a été créé en 1953 par l'Association Régionale de l'Enfance et de l'Adolescence devenue, en 1966, l'ASEA du Maine-et-Loire. Le 1<sup>er</sup> Janvier 2003, dans cet objectif l'ASEA du Maine-et-Loire cède l'IRP à l'Association Les Petits Princes, créée le 10 juin 2002. En 2005, l'IRP "Les Aubrys" devient Institut Thérapeutique, Educatif et Pédagogique par décret 2005-11 du 06 janvier qui fixe les conditions techniques d'organisation et de fonctionnement des ITEP.

L'Association Les Petits Princes a su développer, répondre, innover et coopérer par son éthique d'action et de travail des services mettant le jeune et sa famille au :

- *Cœur des actions* : répondre aux difficultés des jeunes accueillis pour les réinscrire dans une dynamique d'intégration sociale,
- *Cœur des coopérations* : partager son savoir faire en coopérant avec les instances compétentes pour mettre à la disposition de ces jeunes les structures adaptées à leurs difficultés, en s'entourant d'un personnel compétent,
- *Cœur de la personnalisation de l'accompagnement* : répondre au mieux aux besoins des jeunes par un accueil et un accompagnement personnalisé.

Le passage en Dispositif ITEP, par le décret du 02 juin 2017, précisant son fonctionnement, doit favoriser l'individualisation du parcours du jeune par des modalités de prises en charge différentes : l'hébergement, l'accueil de jour, le SESSAD, l'EMAA et le SITEP (service spécifique à l'Association). Ce processus s'inscrit dans un travail interdisciplinaire et nécessite des réponses coopératives avec les acteurs départementaux : MDPH, Education Nationale, EPSM, Aide Sociale à l'Enfance, les associations culturelles, etc.

C'est en prenant en compte l'ensemble des besoins que l'accompagnement des jeunes, dans leur vie familiale, scolaire, sociale et professionnelle devient opérant.

*L'utilisateur est placé au cœur du dispositif.*

## COORDONNEES DISPOSITIF

### DITEP "Les Aubrys"

**Hébergement – Accueil de Jour – SESSAD – SITEP–EMAA**

193 Route de Réveillon – BP 21  
72470 CHAMPAGNE

☎ : 02 43 54 12 30

📠 : 02 43 89 25 38

✉ : secretariat.itep@lesaubrys.fr

### DITEP Pro "Le Jallu"

**Hébergement – Accueil de Jour – SESSAD**

1 rue Julien Fortin  
72110 SAINT COSME EN VAIRAIS

☎ : 02 72 88 34 50

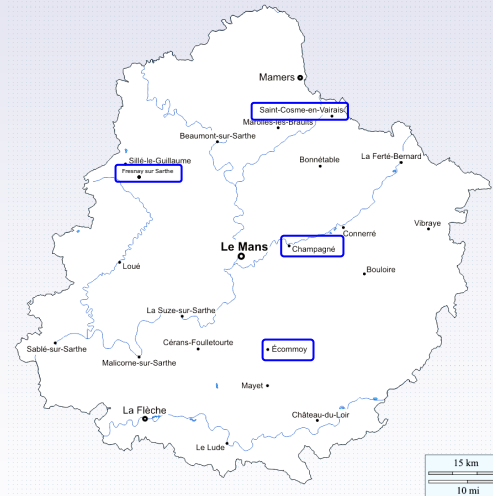
📠 : 02 43 97 61 10

✉ : secretariat.itepro@lesaubrys.fr

### Bureaux de proximité

FRESNAY SUR SARTHE (72)

ECOMMOY (72)



[www.dispositifiteplesaubrys.fr](http://www.dispositifiteplesaubrys.fr)

## Dispositif intégré ITEP / ITEP Pro



# DITEP Les Aubrys



Le DITEP "Les Aubrys", situé à Champagné (72) accueille et/ou intervient, auprès de garçons et filles âgées de 6 à 20 ans, présentant des troubles du comportement et de la conduite "qui altèrent la relation au niveau familial, scolaire et social.

**L'hébergement** est un lieu d'hébergement séquentiel où le quotidien est partagé avec les éducateurs, lieu pour se poser, se reposer, exprimer sa souffrance, lieu d'observation, de changement, de transformation, d'évolution. Lieu médiateur entre le passé et l'avenir, de rencontre, de parole, d'échanges, lieu de vie accueillant, bienveillant, investit par l'enfant, l'adolescent et favorisant le sentiment d'appartenance.

**L'accueil de jour** accueille les jeunes à la journée. Ces derniers sont accompagnés par les éducateurs. Ils sont scolarisés dans les classes spécialisées, internes à l'établissement, au regard de leur niveau scolaire et de leur maturité. Ils peuvent partager des temps communs avec ceux accueillis à l'internat. Ils bénéficient du plateau technique institutionnel.

**L'unité d'enseignement** est composée de 4 classes.

Elle a pour objectif de créer les conditions d'un changement dans les dynamiques de résistance et d'opposition mises en place par le jeune avec le soutien des pôles thérapeutique et éducatif (ateliers en co-intervention interdisciplinaire, intervention d'éducateurs sur l'unité d'enseignement, lien avec l'école d'inclusion, etc.).

**Le centre médico-psycho-social** est constitué d'un plateau technique comprenant, médecin psychiatre, psychologues, infirmière, psychomotriciennes et assistantes sociales.

La dimension thérapeutique institutionnelle a pour objectif d'être au plus près de l'histoire familiale, de la souffrance et de la singularité de l'enfant.



# SESSAD

La mission principale du SESSAD est de soutenir la scolarité en milieu ordinaire ainsi que dans tous les lieux de la vie du jeune, pour éviter l'exclusion de la vie en société.

Les interventions sont assurées par une équipe interdisciplinaire sur l'ensemble du Département.

**La dimension thérapeutique** repose sur une approche systémique qui consiste à proposer des entretiens en individuel ou en co-intervention enfant/parents pour travailler les relations intrafamiliales. Un bilan psychomoteur peut être proposé pour évaluer les besoins du jeune.

**La dimension éducative** repose sur une intervention auprès du jeune, de sa famille, de son école, des éventuels partenaires sociaux (CMP, ASE, ...) et/ou associatifs (clubs sportifs, centre de loisirs, etc).

# EMAA

Ce service intervient dans les établissements scolaires. Il accompagne le jeune, sa famille et l'équipe pédagogique par des postures professionnelles bienveillantes. Il soutient la socialisation du jeune par des actions citoyennes adaptées à son potentiel.

Il intervient sur l'ensemble du département de la Sarthe.

# SITEP

Ce service accueille des enfants, garçons et filles, dont la mission essentielle est la prévention. Il vise à maintenir l'intégration scolaire du jeune et soutenir l'équipe pédagogique.

**Son rayon d'intervention se situe sur Le Mans et ses environs proches.**

La mission du SITEP, qualifié de service de proximité, fonctionne sur un mode préventif, en amont d'une situation de crise.

Il assure un soutien interdisciplinaire auprès de l'enfant et de ses parents, par l'intervention d'une enseignante et d'un éducateur tous deux spécialisés sur le lieu de scolarité. Il travaille en réseau avec l'établissement scolaire, le référent de scolarité, les services sociaux et les structures de soins.



# DITEP Pro « Le Jallu »



Le DITEP Pro "Le Jallu", situé à Saint Cosme en Vairais (72) accueille et/ou intervient, auprès de garçons et filles âgées de 14 à 20 ans, présentant des troubles du comportement et de la conduite "qui altèrent la relation au niveau familial, scolaire et social.

Il propose les mêmes modalités d'accompagnement que le DITEP Les Aubrys, à l'exception du SITEP et de l'EMAA.

Le pôle professionnel propose des activités favorisant le développement d'aptitudes et de compétences qui permettent aux jeunes de connaître, de découvrir de manière individualisée le milieu professionnel. L'équipe initie le jeune au monde du travail tels que le bâtiment, les espaces verts ou la restauration par des chantiers d'application.

Ce dispositif vient enrichir les possibilités d'accueil et d'accompagnement. En effet, il permet à certains jeunes de bénéficier d'un changement de service suite à une réflexion des équipes interdisciplinaires et à la validation du Projet Personnalisé d'Accompagnement. Tous les services interviennent auprès des jeunes présentant des troubles du comportement et de la conduite sur notification de la MDPH.

Pour bon nombre de situations, ces jeunes étaient, avant leur admission au DITEP Pro, scolarisés au collège, en section générale ou adaptée, en IME ou en ITEP.

L'unité d'enseignement du DITEP Pro « Le Jallu » est composée de deux classes. Elle a pour objectif de soutenir les apprentissages des jeunes afin de leur permettre de réaliser leur projet professionnel.

